CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E55684** **VALABLE JUSQU'AU** **01/12/2027**

ÉDITÉ LE **09/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2002
Capital : 35 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 318 110 822 RCS

Siret : **318 110 822** **00018**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 5046777

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 519442P1247000/001 297201/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 519442P1247000/001 297201/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/11/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT QUEAU-STERVINOU**

LA CROIX ROUGE
29500 ERGUE-GABERIC

Téléphone : 02 98 59 50 06 **Fax :**
Portable : 0298595006

Site Internet : www.queau-stervinou.fr
E-mail : info@queau-stervinou.fr

Responsabilité légale :
BIHAN HUGUES CO-GÉRANT / MORIN CEDRIC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	16/10/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	16/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 09:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.